



**AVIS PUBLIC**  
**RÈGLEMENT N° 504-2025**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**PRENEZ AVIS** que le *Règlement n° 504-2025 (Règlement modifiant le Règlement no 445-2022 sur les compteurs d'eau de la Ville de Windsor)* était adopté lors de la séance ordinaire tenue le 2 septembre 2025.

L'objet du *Règlement n° 504-2025* est de modifier le *Règlement no 445-2022 sur les compteurs d'eau de la Ville de Windsor* de manière à y ajouter l'obligation pour toute nouvelle construction d'un immeuble résidentiel d'être muni d'un compteur d'eau, les autres types d'immeubles y étant déjà obligés.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et peut être consulté à l'hôtel de ville de Windsor, au 11, rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, aux heures ordinaires de bureau.

Fait à Windsor,  
Ce 3 septembre 2025

  
M<sup>e</sup> Edwin John Sullivan  
Greffier

**Certificat de publication**

Je, M<sup>e</sup> Edwin John Sullivan, greffier de la Ville de Windsor, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le babillard de l'hôtel de ville, au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, ainsi que sur le site Internet de la Ville, en date du 3 septembre 2025, conformément au *Règlement 457-2022 intitulé Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Ville de Windsor*.

Fait à Windsor,  
Ce 3 septembre 2025

  
M<sup>e</sup> Edwin John Sullivan  
Greffier

M<sup>e</sup> Edwin John Sullivan, Greffier, Ville de Windsor  
11 rue Saint-Georges, local 230, Windsor (Québec)  
819 845-7888 (poste 128), [greffier@villedewindsor.qc.ca](mailto:greffier@villedewindsor.qc.ca)